

Le présent Protocole restera ouvert à la signature des Etats actuellement Parties contractantes à la Convention; il sera ratifié et les ratifications seront déposées aussitôt que possible au siège permanent de la Commission.

Il entrera en vigueur dès que les Etats actuellement Parties contractantes à la Convention auront effectué le dépôt de leurs ratifications.

Les Etats qui deviendront Parties contractantes à la Convention pourront adhérer au présent Protocole.

Une copie certifiée conforme du présent Protocole sera transmise par le Secrétaire Général à tous les Etats contractants ainsi qu'aux autres Etats signataires de la Convention portant réglementation de la navigation aérienne.

Fait à Paris, le quinze juin mil neuf cent vingt-neuf, en un seul exemplaire qui sera déposé dans les archives de la Commission.

PIERRE-ETIENNE FLANDIN,
Président de la Seizième Session de la C.I.N.A.

ALBERT ROPER,
Secrétaire Général de la C.I.N.A.

Signé: Pour la Belgique:
Pour la Grande-Bretagne et
l'Irlande du Nord:

Pour le Canada:
Pour l'Australie:
Pour la Nouvelle-Zélande:

Pour l'Etat libre d'Irlande:
Pour l'Inde:

Pour le Danemark:
Pour la France:

Pour l'Italie:

Pour le Portugal:

Pour le Territoire de la Sarre:

R. VAN CROMBRUGGE.

SEFTON BRANCKER.

SEFTON BRANCKER.

SEFTON BRANCKER.

SEFTON BRANCKER.

VAUGHAN B. DEMPSEY.

SEFTON BRANCKER.

HOSKIAER.

P.-ET. FLANDIN.

F. CAMERMAN.

R. PICCIO.

A. GIANNINI.

Prof. Dr LOBO D'AVILA LIMA.

J. CHANZY.

Copie certifiée conforme:

Le Secrétaire Général de la C.I.N.A.

PROTOCOLE DU 15 JUIN 1929 RELATIF À DES AMENDEMENTS À LA
CONVENTION AÉRIENNE DU 13 OCTOBRE 1919

Signatures.*

Vingt-trois Etats contractants ont signé ce Protocole:

Australie,

Belgique,

Bulgarie,

Canada,

Danemark,

France,

Grande-Bretagne,

Grèce,

Inde,

Etat libre d'Irlande,

Italie,

Japon,

Nouvelle-Zélande,

Pays-Bas,

Pologne,

Portugal,

Roumanie,

Territoire de la Sarre,

Siam,

Suède,

Tchécoslovaquie,

Union Sud-Africaine,

Yougoslavie.

Trois Etats contractants n'ont pas encore signé ce Protocole:

Chili,

Perse,

Uruguay.